

Mairie



de

Bligny-lès-Beaune

Madame, Monsieur,

Lors de la réunion de conseil du 07/05/2013, la municipalité propose aux entreprises bélinéennes ayant une activité de construction ou de TP, la possibilité de stocker des fournitures propres à leur activité sur le terrain communal cadastré ZA 368 au lieudit « La Fournerette ». Des emplacements seront attribués nominativement après remise en état du site assurée par tous.

Une clé d'accès sera confiée, la gestion se fera en « bon père de famille », le site sera interdit au public et devra être maintenu fermé après dépôt ou reprise de matériel.

Une convention sera établie en double exemplaire entre l'intéressé et la commune.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments dévoués.

A Bligny-lès-Beaune, le 14 juin 2013

Le Maire,

Gabriel FOURNIER